

LES LAPINS DE GARENNES

ASSOCIATION DES RETRAITES DE GARENNES-SUR-EURE

Association déclarée à la Préfecture de l'Eure sous le n° W273001037. Centre DUFLOT 8 rue Anatole France 27780 Garennes sur Eure

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 mars 2015

Les adhérents de l'association « Les Lapins de Garennes » ont été convoqués par lettre individuelle pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire 2015, afin d'entendre le compte rendu des activités de l'association pour l'année 2014.

ORDRE DU JOUR : A/Rapport moral
B/Rapport financier
C/ Rapport du Vérificateur aux comptes
D/ Renouvellement du bureau
E/ Cotisation annuelle
F/ Interventions diverses
G/ Présentation de « Présence Verte »

Le Président Monsieur CHARLES ouvre la séance à 14h30 après s'être assuré que le quorum des présents ou représentés est atteint.

En avant propos de dernière minute, Monsieur CHARLES présente aux adhérents dans la salle, la nouvelle infirmière, Madame Anne LANCLAS qui vient s'installer à Garennes. C'est une bonne nouvelle pour l'ensemble des habitants. Bienvenue.

A/RAPPORT MORAL :

M. CHARLES souhaite la bienvenue aux adhérents présents dans la salle et remercie de leur participation les invités. Mme OGER, notre Vice Présidente du Conseil Général, M. le Maire de Garennes, M. LEPOINT Président de la FDARE ainsi que Mme Ludivine MENAGE, chargée de nous informer sur un précieux outil électronique permettant de sauver des vies.

Comme chaque année, les orateurs sont accompagnés par un diaporama qui rend plus visuel les présentations de chacun et les actions de notre Association.

Après la présentation des membres du bureau, un graphique de nos adhérents fait ressortir que nous étions 224 membres au 31 décembre 2014, (dont quelques adhérents des communes voisines), comme les années précédentes nous avons 36% d'hommes et 64% de femmes. La moyenne d'âge ne varie pas non plus, 72 ans pour les femmes et 73 pour les hommes.

Les mouvements de l'année 2014 sont quasiment identiques à 2013, soit 14 départs et 24 entrées. Les départs sont malheureusement dus aux décès, départs en maison de retraite ou déménagements.

Cette année malheureusement nous avons à déplorer la disparition de Michel FINET, qui a fait partie de notre bureau de nombreuses années et également, de façon subite, le décès de Michel GERARD, bien connu des Garennais, qui avait quitté la commune et avait tenu à rester membre de notre association. Nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles.

Pour la suite des annonces, le Président passe le micro à la Vice-présidente, Madame Martine LEPETIT qui énumère la liste de nos activités de l'année avec l'aide du diaporama.

Le repas de la galette le 19 janvier, 144 participants.

Les sorties organisées par Jean-Pierre GATINE, Dreux et Garancières le 25 mars, 35 participants. Grosbois et le Bourget le 13 mai, 40 participants. Maintenon et Chartres le 9 octobre, 54 participants. Le Paradis Latin le 7 décembre, 74 participants.

Les voyages, organisés par Marie-France BERNARD, les 24 et 25 juin, Anjou-Mayenne, 30 participants. L'Andalousie du 10 au 17 septembre, 38 participants.

Pour les adhérents de 80 ans et plus, distribution en décembre de 44 colis de Noël.

Cette année, comme l'année passée, un jeu de piste dans Garennes a été organisé le 3 juillet et pour la première fois le 30 juillet a été organisé un barbecue par les participants des jeux de société du mercredi après-midi.

Dans les activités régulières, le club propose :

La marche le jeudi à 14h, départ du parking de l'église.

Le vélo le mardi à 14h30, départ du court de tennis.

Les jeux de société le mercredi, rendez-vous à 14h au centre Culturel DUFLOT, suivi d'un goûter.

Le vendredi de 10h à 12h l'informatique au centre culturel DUFLOT. Pour couvrir toutes ces informations un blog est actif et mis à jour régulièrement.

Approbation du rapport moral. Approuvé à l'unanimité

Avant de poursuivre avec le rapport financier, le Président fait un aparté en ce qui concerne l'informatique et ses réalisations. Cette année il a été créé un calendrier, sous la direction du coach Jacques, et proposé à différentes personnes dont la générosité a permis d'acheter une imprimante et un vidéoprojecteur pour l'équipe d'informaticiens en herbe.....Merci aux donateurs.

B/RAPPORT FINANCIER :

Yvette CHARLES, Trésorière de l'association, remercie la municipalité et le Conseil Général pour les subventions qui nous sont octroyées et nous présente le rapport financier de 2014.

Les recettes (subventions, cotisations, intérêts et dons sur calendriers) représentent la somme de **10.047,28 €**. La diminution des intérêts est due à la baisse des intérêts du livret A (1,25% au 1/01/2014 puis 1% au 1/08/2014, contre 1,75% au 1/01/2013 puis 1,25% au 1/08/2013).

Les dépenses (impôts, frais de bureau, frais bancaires, cérémonies, sortie et voyages, repas et colis de Noël, publicité) représentent la somme de **9.639,28 €**. L'excédent de l'année 2014 est donc de **408,00 €**. Les frais de fonctionnement, toujours contenus. Seuls les impôts ne sont pas maîtrisables. Les autres dépenses sont réparties entre les repas et les colis → 47% les sorties et voyages → 53%.

Yvette rappelle que tous les documents comptables sont à la disposition de l'assemblée et passe la parole à Bernard LENOIR, Vérificateur aux comptes.

C/RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES :

M. Bernard LENOIR, qui a contrôlé en juin et décembre 2014, les pièces comptables de l'association donne quitus à la Trésorière.

Approbation du rapport financier : Approuvé à l'unanimité.

D/RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Au titre du tiers sortant, cette année sont concernés :

Mme CHARLES, Mme BERNARD, M. GATINE, M. LENOIR, M. MARY.

Tous les membres sortants ont désiré renouveler leur mandat.

Le Président présente à l'assemblée M. Pascal JEAN-PIERRE ; après le décès de M. FINET, membre du bureau, nous avons recherché un homme pour maintenir la parité hommes/femmes au sein du bureau. M. JEAN-PIERRE a accepté de le remplacer. Le bureau l'a coopté lors de sa réunion du 9 décembre 2014.

Approbation du renouvellement du bureau et ratification de la cooptation de Pascal JEAN-PIERRE :
Approuvé à l'unanimité.

E/COTISATION ANNUELLE :

Depuis 3 ans la cotisation annuelle est à 13 €. Le bureau propose le maintien de ce tarif pour cette année 2015 mais envisage une petite augmentation pour 2016 afin de pouvoir maintenir notre activité actuelle.

Approbation de la cotisation : Approuvée à l'unanimité.

Avant de passer la parole à Marie-France BERNARD et Jean-Pierre GATINE, responsables des sorties et voyages, le Président donne une précision sur le règlement de l'association qui consiste à répartir la valeur du voyage, offert par certains voyageurs, sur l'ensemble des participants. De ce fait ce sont donc tous les participants qui en bénéficient et non pas une seule personne.

Marie-France BERNARD, très déçue du peu d'intérêt des adhérents pour son voyage en Vendée avec le Puy-du-Fou intégré, prévu en septembre 2015, annonce l'annulation de cette sortie et avec l'aide du Président et de la Trésorière met tout en œuvre pour essayer de récupérer les 3.000 € déjà versés. Elle émet des réserves sur la sortie des 2 jours tant que cette affaire n'est pas réglée. Peut-être faudra-t-il changer les dates de cette semaine pour l'année prochaine ?

Jean-Pierre GATINE, très satisfait de la sortie du 12 mars 2015 au République (Ancien Caveau de la République). Les prévisions pour 2015 semblent aussi attrayantes,

Le 28 mai le Cheval de Trait.

Le 24 juin journée libre à TROUVILLE, le mercredi le musée est ouvert pour les amateurs.

En octobre en fonction des événements, la visite de la Base aérienne d'Evreux.

Le 8 décembre, cabaret Diamant Bleu au sud de Paris.

F/INTERVENTIONS DIVERSES :

La parole est donnée aux invités présents à notre table.

M.LEPOINT, félicite le bureau pour toutes ses activités et le dynamisme avec lequel nous travaillons. Il regrette le manque de participants pour notre voyage en Vendée, et souhaite que cela ne se renouvelle pas. Il a été très satisfait de notre participation à son spectacle organisé à Rugles, où il a compté 500 participants.

Mme OGER, remercie le bureau de l'avoir invitée comme chaque année et encourage les participants de l'assemblée à profiter le plus possible des sorties et des activités afin de se sortir des soucis du quotidien et conserver le physique et le mental.

M. DOUARD, très heureux de l'activité de l'association espère en profiter un maximum dès que possible.

G/PRESENTATION DE PRESENCE VERTE :

Mme MENAGE, déléguée de la « Présence Verte » développe les arguments positifs de cet objet peu encombrant qui peut sauver une vie s'il est porté en permanence. C'est un petit médaillon qui résiste même sous la douche et qui à la moindre pression peut avertir, en cas de chutes ou de malaises, les intervenants désignés lors du contrat, et qui en cas d'absence de ces personnes, alertera les pompiers directement pour secourir la personne. Pour un coût modique, et qui peut être moindre pour les plus démunis, grâce aux aides des communes, du Conseil Général, toutes les personnes seules et âgées peuvent en être équipées.

Après les questions du public, M. CHARLES rappelle qu'il existe des possibilités d'aides de différentes Associations en cas de difficultés passagères ou récurrentes, comme par exemple faire appel à l'ADMR pour la toilette et le ménage, également la livraison à domicile des repas. Des prospectus sont à votre disposition aux tables de paiements des cotisations.

Pour compléter les informations, il nous rappelle que nous avons la possibilité d'avoir recours à un médiateur pour les litiges et problèmes de la vie courante afin de nous éviter des procédures souvent longues et coûteuses. M. Jean-Luc LEMUET assure une permanence une fois par mois à la mairie de ST ANDRE. Prendre RV à la mairie au 02 32 32 87 00.

Pour toutes ces questions nous pouvons en parler lors de nos permanences, tous les mardis de 10h30 à 11h30 à la salle DUFLOT.

La salle n'ayant plus de questions, le Président invite les adhérents à régler leur cotisation aux différents points organisés dans la salle et à partager le pot de l'amitié.

Le Président
JEAN CHARLES

la Secrétaire
V. LENOIR